

# CQP Equipier d'unité autonome de production industrielle (CQPI)

RNCP35985 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                   |
| Code(s) NSF             | 200                        |
| Formacode(s)            | 15050, 24454               |
| Code(s) ROME            | H2906, H3302, H2909        |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Convention collective   | 3109 — Métallurgie         |
| Date d'enregistrement   | 15/10/2021                 |
| Date d'échéance         | 15/10/2024                 |

## Certificateur(s)

**UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018**

Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/>**FEDERATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE · SIRET : 78435874900033****Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries et du commerce de la récupération**

## Partenaires habilités

140 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 140 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                      | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| AFOREST                                        | 34317059300101 | Former et organiser l'évaluation |
| AFOREST                                        | 34317059300119 | Former et organiser l'évaluation |
| AFOREST                                        | 34317059300135 | Former et organiser l'évaluation |
| AFOREST                                        | 34317059300150 | Former et organiser l'évaluation |
| AFORP FORMATION (CFAI)                         | 77572845400205 | Former et organiser l'évaluation |
| AFORP FORMATION (CFAI)                         | 77572845400213 | Former et organiser l'évaluation |
| AFORP FORMATION (CFAI)                         | 77572845400221 | Former et organiser l'évaluation |
| AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MANTES     | 77572845400122 | Former et organiser l'évaluation |
| AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MOULINEAUX | 77572845400049 | Former et organiser l'évaluation |
| AFPA ACCES A L' EMPLOI                         | 82436343600026 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 140 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35985-cqp-equipier-d-unite-autonome-de-production-industrielle-cqpi/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'équipier d'unité autonome de production industrielle assure une production, en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité. Il est intégré au sein d'une équipe autonome qui répond à des règles de fonctionnement, il doit respecter les exigences de qualité, coûts et délai et productivité.

### ACTIVITÉS VISÉES

La préparation d'une production

L'équipier d'unité autonome de production industrielle doit identifier et vérifier tous les éléments qui sont nécessaires à l'exercice de son activité professionnelle, il doit également s'assurer de conserver son poste de travail dans un état d'ordre et de propreté.

Pour cela, il applique rigoureusement les instructions liées à son activité professionnelle, le cas échéant il renseigne le suivi des opérations qu'il réalise sur son poste de travail dans le respect des consignes de sécurité.

La réalisation d'une production

L'équipier d'unité autonome de production industrielle doit réaliser ses opérations en production selon les instructions qui lui sont données, il s'applique à respecter les objectifs assignés, il repère et isole les non conformités en production selon les procédures et doit être force de proposition afin d'améliorer ses objectifs sur son périmètre d'activité.

L'ensemble de ses activités sont régies par les modes opératoires et les moyens affectés à son poste de travail, ses contributions d'améliorations sont soumises aux procédures en place au sein de l'entreprise.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité
2. Maintenir l'organisation et la propreté du poste de travail
3. Réaliser une production
4. Contrôler une production
5. Contribuer à l'amélioration du poste de travail

## Blocs de compétences

### RNCP35985BC01 — La préparation d'une production

#### LISTE DE COMPÉTENCES

1. Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité
2. Maintenir l'organisation et la propreté du poste de travail

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

- A. Évaluation en situation professionnelle réelle
- B. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- C. Et avis de l'entreprise

### RNCP35985BC02 — La réalisation d'une production

#### LISTE DE COMPÉTENCES

1. Réaliser une production
2. Contrôler une production
3. Contribuer à l'amélioration du poste de travail

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

- A. Évaluation en situation professionnelle réelle
- B. Et/ou présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
- C. Et avis de l'entreprise

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'équipier d'unité autonome de production industrielle assure une production, en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité.

Il est intégré au sein d'une équipe autonome qui répond à des règles de fonctionnement, il doit respecter les exigences de qualité, coûts et délai et productivité.

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Equipier d'unité autonome de production industrielle
  - Opérateur de production
  - Agent de production
  - Equipier autonome de production industrielle

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 460 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Familles professionnelles (FAP)     | D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée)<br>D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée)<br>D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée)<br>D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée)<br>E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage · tension 3/5 (Modérée)<br>E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée)<br>H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 36 679                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Jugés difficiles à recruter         | 41 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Emplois saisonniers                 | 28 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Familles professionnelles (FAP)     | D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique<br>D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique<br>D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux<br>D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique<br>E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage<br>E5X70 — Techniciens des industries de process<br>H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production                                                                                                                                                                                   |

## Voies d'accès

- COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
- Le jury paritaire de délibération est constitué :
- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
  - D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.
- En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations

syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés. Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury. Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

#### COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury paritaire de délibération est constitué :

- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
- D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

- D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.
- D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote. Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date de décision                    | 15/10/2021 |
| Durée de l'enregistrement           | 3 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement | 15/10/2024 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2019  | 1900      | 0        | 93 %             | 85 %         |
| 2018  | 1600      | 0        | 100 %            | 85 %         |

## Liens avec d'autres certifications

#### ANCIENNES VERSIONS

RNCP28246

#### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39784

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Equipier autonome de production industrielle | Observatoire Métallurgie (observatoire-metallurgie.fr)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35985/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 14                |
| Parcours menés à terme | 12                |
| Taux d'achèvement      | 86 %              |
| Période                | 05/2023 – 05/2024 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés   | 14                |
| Montant total engagé   | 39 876 €          |
| Coût moyen par dossier | 2 848 €           |
| Durée moyenne          | 55 h              |
| Période                | 03/2023 – 12/2023 |
| France compétences     | 77 %              |
| Entreprise             | 23 %              |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.